

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que CNIA Assurance représentée par son Président, monsieur Moulay Hafid Elalamy, a déclaré le 3 juillet 2006, avoir acquis sur le marché de blocs, le 26 juin 2006, 20.450 actions Taslif, au cours unitaire de 259,70 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, CNIA Assurance détient 21.109 actions Taslif, soit 5,16% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil de participation précité, CNIA Assurance envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Taslif et de siéger à son conseil d'administration.

**Contact CDVM :**  
Tel : 037 68 89 27  
E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)